



DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL **DNI**
DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL **DEI**
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL **DCI**
the worldwide movement for children's rights

DEI-France

41 rue de la République, 93200 Saint-Denis

courriel : contact@dei-france.org

site: www.dei-france.org

Journée d'étude DEI France - Vendredi 30 janvier 2015

Paris (salle Colbert du Palais Bourbon)

EGALITE FILLES/GARÇONS DANS L'EDUCATION

Sortir du conditionnement par le genre

pour parvenir à l'égalité effective des droits

L'article 2 de la CIDE, convention dont on a fêté les 25 ans le 20 novembre 2014, énonce : "Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, **sans distinction aucune, indépendamment de toute considération** de race, de couleur, **de sexe**, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation".

Dans le cadre de sa journée d'étude annuelle qui aura lieu le 30 janvier 2015, DEI-France propose de se pencher sur la notion de "genre", dans le sens donné par Michèle Riot-Sarcey : "concept aidant à comprendre la construction sociale de la différence des sexes" (CVHU*- interview du 27 juin 2014). Il s'agira ici d'explorer la déclinaison de l'article 2 de la CIDE en France par le filtre de ce concept du genre, et ce tout au long de la vie de l'enfant.

La prise de conscience d'égalité des droits entre filles et garçons doit se faire dès le plus jeune âge et au cours de toutes les étapes de la socialisation de l'enfant. Cette socialisation s'effectue dans tous les cadres et sous toutes les formes de **l'éducation**, qu'elle se fasse au sein des familles, des pairs, des institutions (crèches, écoles, centres de loisirs...), ou des médias. **DEI**, qui œuvre pour que les droits de tous les enfants soient respectés, propose d'identifier pendant cette journée les **principales entraves fondées sur le genre à l'égalité d'exercice effective de leurs droits** par les enfants, garçons et filles (de leur naissance à leur majorité), et d'essayer de dégager des solutions pour les lever.

Les différents mécanismes sociaux qui contribuent à un conditionnement précoce de l'enfant en lui assignant des attitudes, des rôles, des choix stéréotypés, sont déterminants dans la prise de conscience de son identité sexuée. Les parents, les pairs, les professionnels de la petite enfance, les professeurs sont eux-mêmes le reflet de ce conditionnement. C'est ce **phénomène socio-anthropologique** qui, bien que souvent inconscient, est à l'origine d'une différence de traitement entre filles et garçons. Pour bien replacer dans ce contexte les différentes questions abordées, **il fera l'objet de l'introduction de la journée.**

Nous avons choisi ensuite trois grands thèmes de travail pour lesquels on dressera le constat des différences liées au genre et de **leurs impacts négatifs tant pour les filles que pour les garçons**. Le but de la journée sera alors de proposer des actions à engager pour essayer de les réduire.

L'éducation au sein des structures d'accueil collectif de la petite enfance et des institutions scolaires - écoles préélémentaires, élémentaires, collèges et lycées - contribue à travers les programmes, les ouvrages, le regard et la formation des enseignants et des éducateurs, à structurer les futurs adultes hommes et femmes et à définir leurs choix, entre autres celui de leur orientation professionnelle. **Le 1er thème** de la journée sera axé sur "**l'éducation aux choix**".

Les stéréotypes de sexe sont véhiculés dans maints domaines liés aux loisirs : que se soit dans celui des sports, de la littérature enfantine, des jouets, des médias. Ces domaines sont en permanence présents tout au long de la vie de l'enfant et jouent un rôle essentiel dans son développement. C'est pourquoi "**le monde des loisirs**" a été choisi comme **2ème thème**.

On oublie souvent l'influence éducative que peut avoir le monde du travail. L'image de l'homme et de la femme au sein de leur lieu de travail et aux yeux de leur employeur pèse sur l'image du père et de la mère au sein du foyer ainsi que sur leurs relations avec leurs enfants. De plus, les premières incursions des jeunes dans l'univers de l'entreprise peuvent influencer, à travers les stages qui leur sont proposés, tout leur avenir professionnel. La répartition des filles et des garçons dans les différents secteurs d'activité est loin d'y être homogène. **Le 3ème thème** de la journée tournera donc autour du "**monde du travail**".

**CVHU : Comité de Vigilance face aux Usages publics de l'Histoire*

L'intervention de spécialistes, lors de la conférence introductive et sur chacun des trois thèmes de la journée, ainsi que les échanges avec l'ensemble des participants, nous aideront à réfléchir, avec une approche un peu inhabituelle et parfois surprenante sur cette « vieille » question de l'égalité effective des droits entre les sexes, et à proposer quelques pistes très concrètes pour dépasser des blocages... qui nous dépassent !

Ci-dessous programme de la journée

Journée d'étude DEI-France - Vendredi 30 janvier 2015

PROGRAMME

8h45 : Entrée

9h00 : Mot d'accueil et présentation de la journée par Sophie Graillat (Présidente de DEI-France)

Introduction de la journée : Le genre et la construction sociale de la différence des sexes - mécanismes et conditionnement (9h20-10h40)

Conférence introductive : Nicole Mosconi, professeure émérite à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (40 mn)

Discutant DEI-France : Sophie Graillat – Le genre comme entrave à l'égal respect des droits en France (10 mn)

Débat avec la salle (30 mn)

I. L'Education aux choix dans les crèches, écoles, collèges et lycées (10h40-12h)

Deux conférences thématiques :

- Marie Françoise Bellamy : Egalité filles/garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance (20 mn)
- Jean-Louis Auduc : Fabrique du genre et milieu scolaire (20 mn)

Discutant DEI-France : Catherine Chabrun

Débat avec la salle (30 mn)

DEJEUNER LIBRE 12h00-14h00

II. Le Monde des Loisirs (14h00-15h10)

Conférence thématique :

- Yves Raibaud (Université de Bordeaux 3) : Le temps libre à l'épreuve du genre (30 mn)

Discutant : Sylvie Touchard - Fédération des Francas - (10 mn)

Débat avec la salle (30 mn)

III. Le Monde de l'entreprise (15h10-16h10)

Conférence thématique :

- François Fatoux, Délégué général de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE) : Promouvoir la parentalité masculine en entreprise (30 mn)

Discutant DEI-France : Catherine Sabaton (10 mn)

Débat avec la salle (20 mn)

Conclusion et perspectives (16h10-17h00)

Synthèse de la journée et débat général animé par Frédéric Jésus (Vice-président de DEI-France) : quelles actions préconiser?

Conclusion de la journée par Frédéric Jésus